



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Samedi 11 décembre 2021 à 10H00

A CARCASSONNE Maison Départementale des Sports

3-1 Rue Camille Saint-Saëns

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali (en visio),

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Invité : Monsieur SANTOS-ROUSSEAU (Secrétaire Général Adjoint).

Assistent : Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).

Excusés : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Monsieur MARITON Bruno (Membre du Bureau)



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Décembre 2021

Le Président ouvre la séance à 10h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances (Jean-Jacques DESSAINT)

1.1. Ouverture par le président

1.2. Travaux sur l'antenne de Maurin

1.3. Projection sur les thématiques fortes des prochaines réunions du Bureau Régional et Comité Directeur

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Ressources Humaines → moyens humains, bénévolat, évolution, ...

2.1.2. Conciliation du CNOSF

2.2. Pôle formation et Emploi (Alain PUEL)

2.2.1. Formation joueurs

2.2.1.1. Organisation TIT U13 des 18, 19 et 20 décembre 2021

2.2.2. Formation de cadres

2.2.2.1. GE Méditerranée

2.2.3. E.R.O

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.3.1. Point sur les compétitions

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

2.4.1. Carrefours des échanges : le 15 janvier 2022 thème « Le Vivre Ensemble »

- Candidatures des élus (lieu) → région Provence Alpes Côte d'Azur

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT souhaite la bienvenue aux membres du Bureau à Carcassonne et remercie Gérard AVAL pour l'organisation de cette réunion dans les locaux de la Maison Départementale des Sports.

Suite au dernier CODIR du 27 novembre 2021, actualités riches du fait de la crise sanitaire.

1.2. Travaux sur l'antenne de Maurin

Suite à l'Assemblée Générale de la copropriété de Maurin en date du jeudi 18 novembre 2021, des travaux ont été ratifiés lors de cette Assemblée Générale. Sur le bâtiment 4 copropriétaires, détails des travaux :

- Peinture du hall + cage des escaliers et changement de la porte d'entrée → coût des travaux entre 5 000 € et 6000 €. Les travaux devront commencer en janvier 2022.
- Problématique sur la toiture (tuiles canal), infiltration de l'eau au dernier étage, donc travaux provisoires estimés entre 300 € et 400 €. Une étude du toit va être fait car travaux lourds et onéreux si l'ensemble doit être refait (coût 60000 €/70000 €), la Ligue sera reconsultée ultérieurement.
- La Ligue a profité de cette assemblée pour demander si elle pouvait utiliser au rez-de-chaussée, l'espace de l'ancienne chaufferie pour devenir un lieu de stockage pour la Ligue et le Comité 34. Accord pour récupérer ce local pour les archives et matériel, même à titre gratuit (anciens climatiseurs et chaudière à mettre à la déchetterie).
- Reste en questionnement sur les 2 bureaux à l'étage → fraîcheur car anciennes fenêtres et rafraichir les peintures. Patrice PY s'il est opportun de faire des travaux, les faire chiffrer.
Voir ensuite l'utilisation et se rapporter au bail.

1.3. Point sur les licenciés

Au niveau de la Ligue à ce jour : 35 233 licenciés

→ moins 334 par rapport à N-2

→ moins 1600 par rapport au pique de la Ligue

Féminins : 13213 licenciées

→ moins 570 par rapport à N-2

→ moins 977 par rapport au pique

Masculins : 22020 licenciés

→ plus 236 par rapport à N-2

→ moins 298 par rapport au pique

Détail des licences par Comités ci-dessous :

COMITES	Nombre de licenciés au 11/12/2021	Comparaison avec N-2	La moyenne
CD09	1 133	Moins 95	Moins 239
CD30	3 148	Moins 7	Plus 185
CD31	10 863	Plus 242	Plus 401
CD32	2 237	Moins 223	Moins 330
CD34	5 687	Plus 442	Plus 436
CD65	1 950	Moins 175	Moins 241
CD81	2 411	Moins 160	Moins 240
CT1166	3 443	Plus 120	Moins 19
CD1248	2 164	Moins 264	Moins 363 (dominante masculine)
CT4682	2 197	Moins 214	Moins 475

Au niveau de la Ligue au 01/12/2021 quota de 94,4% par rapport à 37263 licenciés effectif prévu lors de l'établissement du budget prévisionnel. Effectif prévu à la fin de la saison 36 838.

Jean-Jacques DESSAINT prend la parole en indiquant que la faisabilité est possible mais un frein du fait du manque d'encadrants, des salles et des créneaux horaires. Une attention doit être faite sur les nouvelles salles avec l'attribution des créneaux, voir aussi de décaler le championnat 3x3 pour avoir des licenciés supplémentaires.

1.4. Projection sur les thématiques fortes des prochaines réunions du Bureau Régional et Comité Directeur

Jean-Jacques reprend la parole afin de lister les points forts dans les mois à venir et demande faite aux membres sur thématiques à discuter :

- Bureau Régional en mai → spécial Finances
- Bureau Régional le 08/01/2022 → repas avec les collaborateurs à Toulouse
- Assemblée Générale Ligue du 25 juin 2022

Laurent LACAZE → travaux à la Maison du Basket, voir avec le CD31 pour réunion de la commission (Xavier TIZON, Laurent LACAZE, Jérôme CAPELLE, Bruno MARITON, Alain PUEL et Eric RODRIGUEZ),

Eric RODRIGUEZ → arrivée nouveau package 3x3 en février 2022 voir le calendrier
→ orientations réglementaires sur tous les domaines à faire valider en Bureau du 10 février 2022
→ CODIR du 4 juin 2022 IMPORTANT car vote de tous les textes sportifs

Les responsables des Pôles doivent récupérer les informations et faire les démarches.

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Ressources Humaines

- le GE Secteur MED (moyen humain pour démarrer temps de travail : 20%)
 - 2 candidatures Julien CORRIN et Jacob MOULIN
 - Entretien d'une heure pour chaque candidat effectué par Magali FERRIER, Jean-Jacques DESSAINT et Eric RODRIGUEZ
 - Par rapport à la fiche de poste pas de prêt
 - Questionnement des membres par rapport à la postulation des 2 salariés de la Ligue, sachant que le choix va vers Jacob MOULIN
 - Réponses : pas la même position des 2 salariés – un changement professionnel → sûrement une vision pour être cadre – télétravail régulièrement
 - Tâches : développer le GE sur les 3 Comités et accompagnement - Jacob se permet de faire 20% de plus. La possibilité des 2 salariés de se mettre en place pour lancer le GE. Les

20% de leur travail sera réparti sur les autres salariés. Les 20 % rentrent dans leur temps de travail.

- Le GE a validé Jacob MOULIN à partir du début janvier 2022 pour être opérationnel et fonctionnel au mois de mars 2022. Convention de mise à disposition de Jacob auprès du GE.
- Voir si on tente vers un temps plein.

➤ Etat de santé des salariés

Aurore FILLIATRE : problème cardiaque, en attente d'une intervention chirurgicale ou pas – problème sur la vision à suivre – si reprise à mi-temps thérapeutique.

Ses missions réparties :

- Interventions de janvier 2022 → Frank et Eric
- Le 3x3 universitaire → Gentiane avec Justine
- Compétitions (Basket Féminin) → Jean-Jacques et Bruno (voir une façon de gestion de la sportive)
- Coordination du 3x3 les Comités → Eric
- Manifestations : Challenge Benjamins/Benjamines – Panier d'Or – 1^{er} mai 2022 → avec les référents Mini-Basket
- Sans oublier les 4 week-ends enchaînés en juin

Jean-Jacques demande qu'un rétroplanning des actions soit préparé. Comment répartir les tâches d'Aurore.

➤ Actions Techniques : attention voir aussi la disponibilité des salariés sur les actions de fin de saison et de répartir les tâches car tous les salariés ne seront pas présents en même temps (et englobé aussi les CTS). Par rapport à leurs disponibilités, question d'Eric → pourquoi ne pas mettre en place un agenda partagé.

Congés annuels de fin d'année : du 23/12/2021 au 03/01/2022 pratiquement tout le monde est absent même les CTS. Précision les 2 secrétariats seront ouverts jusqu'au 23/12/2021 inclus.

Action si maintenue : Tournoi 3x3 Hoops Factory le 30/12/2021 + formation d'arbitres 3x3 → Gentiane LE GRAND responsable et Eric remplacera Aurore, appel à bénévoles élus pour cette journée.

Jean-Jacques complète aussi les missions d'Aurore sur le Vivre Ensemble, même si Gérard a repris quelques missions. Sans oublier son rôle sur les compétitions → voir une autre façon de gérer et de fonctionner.

Dernier point les cas COVID : les clubs doivent informer l'instance gestionnaire de la division (Comité, Ligue), fournir les justificatifs car les élus de la Ligue ne peuvent pas se substituer au corps médical afin de traiter le dossier. Question d'Eric → est-ce que l'on met en place un numéro d'appel téléphonique en place jusqu'à la fin février ? car complexité des règlements et les clubs ne veulent pas perdre de match. Pas la même procédure entre les cas chez les jeunes et les seniors.

2.1.2. Conciliation CNOSF

Dossier du club Avenir Muretain Basketball, la Ligue est invitée à s'expliquer le lundi 13 décembre 2021 le matin en visio auprès du CNSOF. Objet de la contestation : Match U17M fin de match houleux, une faute technique sifflée et accordée après la fin de la rencontre.

Echanges faits avec le service juridique de la Fédération et Stéphanie PIOGER afin de préparer le dossier de défense (Temps de travail important).

Eric RODRIGUEZ explique la procédure et donne tous les renseignements sur ce dossier → que derrière cette conciliation, les membres du Bureau Régional seront appelés à accepter ou à refuser la conciliation. Donc en attente d'un bureau en visioconférence pendant les congés de fin d'année.

2.2. Pôle Formation et Emploi

2.2.1. Formation joueurs

2.2.1.1. Organisation TIT U13 des 18, 19 et 20 décembre 2021

Alain PUEL prend la parole que suite à l'ETR du mardi 7 décembre 2021 sur la préparation du TIT U13 à Auch → protocoles sanitaires → questionnement : maintien du TIT avec renforcement des protocoles (auto-tests tous les jours avec le corps médical).

Jeudi 9 décembre 2021 réunion avec Justine, Alain et Guillaume POTTIEZ (en charge au CD32 de l'organisation) → désarroi du Comité du Gers, très compliqué à mettre en œuvre donc envoi d'un mail le 9 décembre 2021 au Président de la Ligue, Alain PUEL, Justine ROMBOLETTI et Eric RODRIGUEZ par le Comité 32 pour désengagement à l'organisation du TIT U13 du fait de la modification des mesures sanitaires (lecture du mail du CD32 par Jean-Jacques). Alain comprend très bien la prise de position du Comité de Gers, échanges avec Jean-Pascal BOISSE et Patrick CHICANNE suite à cette défection, pour voir un autre site Salies du Salat, Arles sur Tech,... Attention cette défection est sous notre responsabilité, même si l'on change de site il y aura les mêmes obligations sur les protocoles sanitaires.

Question posée par Alain à l'assistance : est-ce que l'on prend risque d'effectuer le regroupement de ces jeunes à quelques jours de Noël avec le risque de ramener des cas COVID ?

Question à Patrick par rapport à la possibilité de modifier les dates de ce TIT, problème car le prochain rassemblement des U13 en février.

Jean-Jacques DESSAINT lance le débat sur ce sujet, en lisant le mail de Jean-Pascal BOISSE en charge de la catégorie U13 et trouver une solution de repli :

Proposition de Jean-Pascal BOISSE

- Transformer le TIT en Camp élargi U13 → camp d'entraînement donc plus de compétition
- Convoquer 30 garçons et 30 filles (principalement ceux présents à Salies du Salat)
- Prévenir nos collègues CTF des Comités sur la décision qui sera prise en Bureau Régional du 11 décembre 2021
- Lieu Arles sur Tech : contact pris → site fermé à cette date mais possibilité de réouverture si 80 personnes au moins
- Protocoles sanitaires : renforcés (2 options) → se conformer aux directives ministérielles et fédérales :
 - pass'sanitaire valide – port du masque obligatoire – désinfection des ballons et du matériel pédagogique – test pour les non-vaccinés tous les soirs à partir du vendredi 17 décembre
 - ou être plus exigeant avec test quotidien obligatoire tous les soirs pour tous les participants à partir du vendredi 17 décembre ainsi que les autos-tests à partir du samedi 18 décembre au soir
- Les cadres techniques : CTS + salariés de la Ligue et CTF des Comités
- Garder une formation d'arbitres mais réduite à 6 arbitres
- Déplacement → 2 options
 - Les familles amènent les joueurs ou joueuses sur place.
 - Location de 2 bus l'un au départ de Montpellier et l'autre de Toulouse (le coût économisé par la suppression du TIT peut permettre d'envisager cette formule). Un bus serait suffisant au départ de Toulouse car la majeure partie de l'effectif est secteur Pyrénées.
- Conclusion : cela permettrait d'avoir une observation de la génération dans un contexte favorable et d'envisager un Camp des Potentiels à 20 joueurs et 20 joueuses maxi, permettant également des économies par rapport aux projections, si ce Camp peut avoir lieu. En cas d'annulation des futures échéances en raison de l'aggravation de la situation sanitaire, nous aurons pu évaluer à minima les joueurs/joueuses de cette génération.

Patrick CHICANNE prend la parole et donne d'autres possibilités pour ce rassemblement

- Faire ce rassemblement sur 2 lieux différents
- Attention au risque de cas contact à 4 jours de Noël
- Lieux : Rodez et Salies du Salat (Les Salatines) → fermés – Possibilité du CREPS de Toulouse mais fermé jusqu'à lundi 13 décembre 2021 pour avoir une réponse.

- Protocoles renforcés avec les tests salivaires et le corps médical
- Précision sur le prochain rendez-vous des U13 en février 2022 pour tournoi de Zone

Discussion ouverte entre les membres élus :

- Sur le respect des gestes barrières ➔ tests – autos-tests, à partir de quelles dates.
- Laurent LACAZE pose la question sur le plan financier des dépenses engagées par le Comité 32 ➔ pas d'information à ce sujet normalement en cours de négociation.
- Jean-Jacques et Eric précisent que le TIT U13 pouvait se faire à Auch avec les nouvelles mesures sanitaires décrites au-dessus, un temps de réflexion leur a été accordé afin de voir les possibilités de mise en œuvre par rapport à tous les bénévoles prévus sur ce rassemblement. Donc la décision prise par le Comité 32 a bien été réfléchi.

Après des échanges entre les membres du Bureau présents, Jean-Jacques fait un tour de table pour demander à chaque membre de se positionner sur la faisabilité d'effectuer ce rassemblement en suivant la proposition de Jean-Pascal pour Arles sur Tech ou la possibilité de faire sur 2 lieux différents.

Nombre de votants : 8 CONTRE : 2 POUR : 6

La proposition de faisabilité est adoptée à la majorité des membres présents.

Alain PUEL demande avec quels protocoles, Jean-Jacques fait le rappel des 2 protocoles et fait un tour de table :

- Protocole légal mis en place par le Ministère ➔ pass'sanitaire valide – port du masque obligatoire – désinfection des ballons et du matériel pédagogique.
- Ou
- Protocole renforcé ➔ pass'sanitaire valide – port du masque obligatoire – désinfection des ballons et du matériel pédagogique + avec test quotidien obligatoire tous les soirs pour tous les participants à partir du vendredi 17 décembre ainsi que les autos-tests à partir du samedi 18 décembre au soir avec personnel médical.

Nombre de votants : 8 protocole légal : 2 protocole renforcé : 6

Protocole renforcé à mettre en place, adopté à la majorité des membres présents.

Jean-Jacques précise que Jean-Pascal BOISSE s'occupe de toutes les formalités, il va envoyer un mail à tous les CTF avec la liste des U13 M et F convoqués, la gestion de l'envoi des convocations personnelles aux parents. Patrick CHICANNE précise qu'il faudra certainement un bus au départ de Toulouse pour réunir tous les jeunes du secteur Pyrénées et 2 mini-bus au départ de Montpellier du côté secteur Méditerranée.

Justine ROMBOLETTI va gérer toutes les annulations sur le TIT, mais pas avant lundi.

Christophe RODRIGUEZ indique que sur ce TIT il y avait une formation OTM ➔ chronomètre de tir, il va avoir des problèmes pour valider à ce poste. Des clubs risquent d'être sanctionnés financièrement du fait que l'on n'aura pas validé des OTM de leurs clubs à ce poste. Jean-Jacques demande si on peut mettre cette action sur d'autres événements ou sur des clubs. A suivre pour nouvelle organisation de cette validation au poste de chronomètre de tir.

2.2.2. Formation de Dirigeants

IRFBB : les Printanières en cours de préparation en visioconférence et les Automnales fin 2022.

2.2.3. Formation des cadres

JIG : le Mosson ➔ entretien fait.

2.2.4. E.R.O

Christophe RODRIGUEZ nous informe qu'il n'a pas de retour de la FFBB sur le dossier où nous avons 2 arbitres impliqués.

Sur février questionnement sur la division R3 du fait du manque d'arbitres ➔ rencontres sans arbitre ou suppression de cette division à l'avenir.

Stage filière OTM suit son cours après les finales sur Cornebarrieu → l'encadrement est pessimiste pour faire monter d'ici la fin de saison sur le haut niveau.

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.3.1. Point sur les compétitions

Début de la 2^{ème} phase → les poules à faire et enregistrement sur FBI, Jean-Jacques précise qu'il a été tenu compte des demandes des clubs mais pas facile de tout concilier.

Christophe RODRIGUEZ demande officiellement aux membres : la possibilité d'avoir un droit de regard sur les désignations, à ce jour il ne fait modifier aucune rencontre (car rencontre compliquée par rapport aux arbitres désignés). Est-ce que le bureau m'autorise à donner des modifications au répartiteur ou bien on maintient l'entière confiance au répartiteur ? Réponse de Jean-Jacques DESSAINT → sur le principe tu peux demander de modifier au répartiteur.

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE

2.4.1. Carrefours des Echanges : le 15 janvier 2022 thème « Le Vivre Ensemble »

Candidatures : 2 élus → Jean-Jacques DESSAINT et Gérard AVAL

2.4.2. Forum Citoyen à Rennes

Pour l'instant pas de candidat, dossier à suivre.

3. Questions diverses

Christophe RODRIGUEZ : RAS.

Laurent LACAZE : il a assisté au Conseil Régional en remplacement de Jean-Jacques DESSAINT à la 2^{ème} Soirée des Bénévoles en duplex avec Montpellier. Son constat : inintéressant sauf sur une seule intervention → il enverra un compte rendu à Jean-Jacques avec des chiffres sur le nombre de bénévoles, d'associations, de licences en Occitanie et au niveau National.

Alain PUEL : Rien de plus.

Gérard AVAL : Confirme sa présence pour les Carrefours des Echanges.

Patrice PY - David SANTOS-ROUSSEAU - Huguette CHAPPAT : Rien de plus.

Patrick CHICANNE : envoi à la FFBB d'un surclassement du CD65 d'un licencié U9 à U13.

Magali FERRIER : RAS.

Eric RODRIGUEZ : Rien de plus.

Jean-Jacques DESSAINT : précise qu'il va assister au CODIR du CD30 – il a assisté au CODIR du CD 31 → échanges cordiales, Francis MEYSELLE interlocuteur d'Alain PUEL et partie prenante sur la technique de la Ligue.

Il précise qu'il sera à la Fédération le week-end prochain du jeudi au samedi pour le CODIR fédéral.

Jean-Jacques DESSAINT clôture cette réunion en souhaitant de Bonnes Fêtes à tous.



Prochaine réunion du Bureau en présentiel, le samedi 8 janvier 2022 à 10h00 à Toulouse



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 13h15.



Fait à Cahors, le 15 décembre 2021.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**